



Syndicat Local Construction

Bois et Ameublement 31

BOURSE DU TRAVAIL - 19, PLACE SAINT SERVIN
31070 TOULOUSE CEDEX 7

Tél-06-03-60-69-58 E-mail : slcba31@gmail.com

Le CDI de chantier

Va pourrir l'avenir des jeunes

Le gouvernement vient d'annoncer le contenu des ordonnances destinées à faire exploser le code du travail.

Les modifications vont fragiliser le CDI. Chaque patron pourra faire signer des accords qui permettront de ne pas respecter les conventions collectives de branche professionnelle.

Mais il est également prévu que chaque branche puisse négocier la création d'un Contrat de chantier (ou Contrat de projet)

Un CDI de chantier pour renforcer la précarité !

Le CDI de chantier existe depuis plusieurs années dans le BTP, les bureaux d'étude et chez les paysagistes.

Les ordonnances Macron-MEDEF veulent le généraliser à toutes les branches et intensifier son utilisation.

Or son application est catastrophique :

- 1) Le salarié ne bénéficie pas de la prime de précarité puisque c'est un CDI.
- 2) Quand il est licencié, il ne bénéficie que de l'indemnité de licenciement. Or cette indemnité, contrairement à ce que disent les media, est ridicule dans le code du travail : 20% d'un salaire mensuel par année d'ancienneté. C'est-à-dire que si tu travailles un an, tu toucheras seulement entre 250 et 400 euros à la fin du contrat. Et tu perdras entre 1400 et 2600 euros de prime de précarité !
- 3) Le salarié ne peut pas vraiment prévoir la fin de son contrat. Si le contrat dure moins de 3 mois, le préavis est souvent de seulement 2 jours.
- 4) Le salarié en CDI de chantier peut être légalement licencié en cas d'arrêt maladie.



Les jeunes sont déjà les principales victimes de la précarité. Ils galèrent en moyenne 5 ou 6 ans en intérim ou CDD à la sortie de leurs études, avant de signer un CDI .

Mais cette précarité n'était pas encore assez pourrie. Les ordonnances prévoient de rendre encore plus précaire le contrat de chantier. Désormais sa durée ne sera pas forcément la fin du chantier.

Il sera possible de licencier dès que certaines tâches définies dans le contrat seront achevées.

Nous devons combattre et gagner

Les syndicats de la CGT s'engagent dans la bataille. Mais pour gagner nous devons frapper nos véritables adversaires : les patrons. Car Macron n'est que leur pantin.

En 2016 nous n'avons pas réussi à bloquer le loi Travail du gouvernement de gauche car nous avons multiplié les manifs et les actions spectaculaires. C'est utile pour populariser la lutte, mais trop limité pour gagner.

Mais la lutte des classes, ce n'est pas un spectacle ou un débat d'idées.

C'est un rapport de forces qui consiste à frapper l'adversaire là où ça fait mal. Nous devons donc nous attaquer à l'économie capitaliste, qu'il faut bloquer. **Et la seule façon, c'est la grève !**

En 2016, 90% des travailleurs étaient contre la loi mais très peu ont fait grève.

Utilisons la force confédérale

Les grandes victoires sociales (1906, 1919, 1936, 1944 et 1968) ont été obtenues par des grèves générales organisées par la CGT. Car pour construire des mobilisations sociales, il faut une organisation sociale. C'est-à-dire une confédération destinée à syndiquer le maximum de travailleurs. On ne gagne pas tout seul ou avec des petits groupes de personnes.

La mobilisation doit donc se construire dans les entreprises. Il faut tout d'abord se syndiquer et inciter sa famille et ses amis à le faire.

Car refuser de se syndiquer c'est laisser le patron tout puissant dans l'entreprise. Alors on ronchonne dans son coin, on manifeste de temps en temps... mais on est inorganisé et inefficace. Il faut sortir de l'individualisme qui nous neutralise.

Nous devons fédérer les entreprises, universités, lycées et CFA en grève. La CGT a été construite avec des organisations faites pour collectiviser les luttes : C'est le rôle des syndicats et des fédérations



professionnels (de branche), des Unions Locales, des Unions départementales.

Des collectifs Jeunes CGT regroupent aussi les jeunes adhérents salariés, en formation ou au chômage.

Leur rôle est de s'adresser aux jeunes et de les organiser sur leurs conditions de vie spécifiques.

Dès sa naissance, le syndicalisme est révolutionnaire. Il doit le rester !

Nous refusons une vie de précarité. La bourgeoisie veut nous imposer son individualisme destructeur. Alors montrons lui que nous voulons tout le contraire : des droits sociaux et une vraie vie sociale avec les autres travailleurs (en activité, en formation, en retraite et privés d'emploi).

La CGT s'est créée comme contre-société face au capitalisme avec une double besogne : lutter au quotidien et développer la solidarité ouvrière (fêtes, activités culturelles, formation, sport ouvrier,...). Mais aussi préparer la construction d'une société libérée de l'exploitation capitaliste.

Si certains syndicats choisissent d'être des pigeons, la CGT choisit de défendre tes intérêts !!!



Chacun doit participer à cette action collective.

**Alors, toit aussi, donne du sens à ta vie.
Participe au combat. Avec tes camarades de travail,
Ne reste pas seul, syndique toi !**